

Régimes particuliers et plus

Une entreprise du Nord de la France, spécialisée dans les vêtements de sport, s'approvisionne en Asie (Inde et Chine) et revend les marchandises à de grandes chaînes de surfaces spécialisées en France, en Belgique, en Allemagne et en Norvège.

Leur transport est assuré par bateau jusqu'au Havre. Ensuite un transporteur routier les prend en charge. Jusqu'à présent, l'entreprise procédait à la totalité des opérations de dédouanement au Havre. La marchandise était mise immédiatement à la consommation.

Le cycle du textile fonctionne sur un rythme trimestriel et l'entreprise, qui ne cesse de se développer, importe désormais ses marchandises environ deux mois avant leur livraison dans les magasins des différents pays. Par ailleurs, elle a trouvé une formule de transport maritime moins coûteuse mais passant par Rotterdam. L'entreprise souhaite procéder aux formalités douanières au bureau de douane le plus proche de ses locaux (Amiens).

Quelles options douanières peut-on suggérer pour optimiser les opérations de dédouanement ?